



LE DÉPARTEMENT

Le Président

Monsieur Marc-Étienne LANSADE
Maire de Cogolin
Hôtel de ville
Place de la République
83310 COGOLIN

Affaire suivie par : Christophe LEMOINE
Direction des infrastructures et de la mobilité
Pôle territorial Fayence Estérel
☎ : 04 83 95 66 30
Nos réf : D24-01743
Vos réf : votre courrier GP/CB/CD du 21 mars 2024

Toulon, le 26/05/2024

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 25 mars 2024, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification simplifiée n°11 du plan local d'urbanisme de votre commune.

Cette modification simplifiée porte sur le reclassement en zone UGd du stade synthétique et son parking.

Je vous indique que cette procédure d'urbanisme n'appelle pas d'observation de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Louis MASSON

